

PROVINCE DU }
CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume Uni de la Grande
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de
la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *John McDonald*,
Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance parti-
culière que nous avons reposée en vous, que
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance
dans toutes affaires importantes et difficiles qui
peuvent concerner l'état et la défense de notre
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous
avons jugé à propos de vous appeler au Con-
seil Législatif de notre dite Province, et nous
vous commandons, le dit *John McDonald*,
Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés
et excuses quelconques, vous soyez et compa-
raissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil
Législatif de notre dite Province, en tous les
temps et en tous les lieux où notre Parlement
Provincial pourra être convoqué et tenu en
notre dite Province, et il ne vous est permis en
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer
le Grand Sceau de notre dite Province
du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-
aimé le Très-Honorable *Charles, Baron*
Sydenham, de *Sydenham*, dans le Comté de
Kent, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos
Très-Honorables Conseillers Privés, Gou-
verneur Général de l'Amérique Septentrio-
nale Britannique, et Capitaine Général et
Gouverneur en Chef dans et sur nos Provin-
ces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du
Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince
Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville
de *Kingston*, en notre dite Province du
Canada, le neuvième jour de Juin, et dans
l'année de Notre Seigneur mil huit cent
quarante-un, et dans la quatrième année de
notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne et Chancellerie.

PROVINCE }
DU CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume Uni de la Grande
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Paul H. Knoulton*,
Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance parti-
culière que nous avons reposée en vous, que
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance
dans toutes affaires importantes et difficiles qui
peuvent concerner l'état et la défense de notre
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous
avons jugé à propos de vous appeler au Conseil
Législatif de notre dite Province, et nous vous
commandons, le dit *Paul H. Knoulton*, Ecu-
yer, que mettant de côté toutes difficultés et
excuses quelconques, vous soyez et compa-
raissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil
Législatif de notre dite Province, en tous les
temps et en tous les lieux où notre Parlement
Provincial pourra être convoqué et tenu en
notre dite Province, et il ne vous est permis en
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer
le Grand Sceau de notre dite Province du
Canada: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé
le Très-Honorable *Charles, Baron* *Sydenham*,
de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de
Toronto, en *Canada*, un de nos Très-Hono-
rables Conseillers Privés, Gouverneur Génér-
al de l'Amérique Septentrionale Britan-
nique, et Capitaine Général et Gouverneur
en Chef dans et sur nos Provinces du *Can-
ada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau
Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard,
et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville
de *Kingston*, en notre dite Province du
Canada, le neuvième jour de Juin, et dans
l'année de Notre Seigneur, mil huit cent
quarante-un, et dans la quatrième année
de notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne et Chancellerie.

Writ appelant
l'Hon. Paul H.
Knoulton au
Conseil Legis-
latif.

Writ appelant
l'Hon. John Mc-
Donald au Con-
seil Législatif.